



PROGRAMME DE FORMATION

ATE – Accompagnateur de Tourisme
Équestre – RNCP36133

EN APPRENTISSAGE
de 12 à 24 mois

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Acquérir les compétences d'accueil, d'encadrement, d'animation et d'accompagnement d'un groupe de cavaliers dans des activités de promenades et de randonnées équestres, toute en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés. Acquérir également les compétences de gestion et de travail de la cavalerie, et l'entretien des matériels et infrastructure.

PUBLIC ET PREREQUIS DE CETTE FORMATION

Il y a des prérequis particuliers à cette formation :

- Minimum 18 ans (maximum 29 ans pour l'apprentissage)
- Minimum Galop 6
- Totaliser 7 jours de randonnée minimum dont quatre journées consécutives minimum sans retour à la base de départ
- Attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 »
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an
- Attestation de réussite au test d'entrée

Test d'entrée en 3 modules :

- Test technique à cheval
- Test d'orientation pédestre
- Entretien de motivation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de nous contacter notre référent formé : M. BODREN Serge au 06.16.38.42.50, email : contact@ecrin-assas.fr

LIEU, DUREE, MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION

La formation ATE se prépare avec nos partenaires, le centre de formation Les Écuries de la Licorne (coté Nîmes) ou Les Écuries d'Aliyana (coté Beziers). La formation se compose d'un enseignement général et technique et d'une mise en situation professionnelle MSP sous contrat d'apprentissage :

- Formation de 455h de cours et pratiques équestres et 1113h de mise en situation professionnelle
- Rythme par semaine : 1 jour sur le site des Écuries de la Licorne (coté Nîmes) ou des Écuries d'Aliyana (coté Beziers) + 1 jour sur le site du Centre de Formation Équin, 3 jours sur le site de votre MSP (maître d'apprentissage)
- Vacances scolaires sur le site de votre MSP

ENCADREMENT / FORMATEURS ET INTERVENANTS

Nos formateurs qui ont des compétences théoriques, techniques, professionnelles, mais aussi pédagogique, reconnues par des diplômes ou issues d'une expérience professionnelle.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se réalise en présentiel, sauf cas de force majeure (confinement ou autre). Un enseignement pratique, en salle de cours dans un premier temps, puis une mise en pratique :

- Poney/chevaux d'école, selleries, douche, etc.
- Rond de longe, carrière, manège, PTV
- Salle de cours
- Équipement vidéo (suivi, montage, projection)

En début et en fin de toutes nos journées de formation, l'enseignant fait un tour de table pour les questions et un petit résumé dans la dernière séance.

CONTENU DETAILLEE DE LA FORMATION

La formation est organisée en six modules :

- Module 1 : Technique équestre
- Module 2 : Connaissance du cheval, soins, entretien, maréchalerie
- Module 3 : Encadrement des promenades et randonnées
- Module 4 : Connaissances générales
- Module 5 : Entretien des équipements.
- Module 6 : Stage de mise en situation professionnelle

Après 15 jours minimum de formation + 4 jours de « randonnée école » avec obligatoirement 3 nuitées à l'extérieur, le candidat est évalué avant une mise en situation professionnelle :

- Observation – Découverte du centre
- Mise en œuvre du projet de stage
- Apprentissage de l'encadrement d'une promenade
- Encadrement d'une randonnée de plusieurs jours

COMPETENCES ATTESTEES :

- Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- Préparer et un conduire une randonnée
- Maîtriser les techniques de la spécialité du tourisme équestre
- Connaissance du cheval, soins, entretien, maréchalerie

SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de formation individualisée. Livret de suivi.

Examen terminal devant un jury de professionnels et officiels de la FFE

TARIFS ET FORMALITES D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Aucun frais de formation à la charge de l'élève, 100 % de prise en charge par le maître d'apprentissage et l'OPCO OCAPIAT. Aucune formation ne débutera sans un contrat d'apprentissage complet, signé et validé par l'opérateur. Attention, certains matériels sont obligatoires pour la formation, ainsi que pour les épreuves terminales organisées sous tutelle de la FFE.

Les formations ATE débutent au centre de formation, 4 fois par an, la première semaine de chaque trimestre. Inscription 30 jours avant.

Renseignements et candidatures auprès du des Écurie de la Licorne et du Centre de Formation Équin.

Débouchées ou poursuite de la formation

La formation ATE mène directement à l'emploi en centre équestre, mais il est aussi possible de poursuivre sur une formation BPEJPS ou Meneur (attelage) par exemple.

Dispositions pratiques

Effectif maximum : 10 participants

Responsable pédagogique (OF des Écuries de la Licorne, coté Nîmes) : Mme HAGLUND Nathalie

Responsable pédagogique (OF des Écuries d'Aliyana, coté Beziers) : Mme Sophie BENTAYEB CROUZAT